



## REVIEW ARTICLE

### SCOLARISATION DES ENFANTS DEPLACES DANS LA SOUS-PREFECTURE DE BAGASSOLA (PROVINCE DU LAC, TCHAD) DES SUITES D'INSECURITE

\*Miangotar Yode, Phd

Département de Géographie, Université de N'Djaména, Tchad

#### ARTICLE INFO

##### Article History:

Received 18<sup>th</sup> May, 2024

Received in revised form

19<sup>th</sup> June, 2024

Accepted 25<sup>th</sup> July, 2024

Published online 30<sup>th</sup> August, 2024

##### Key words:

Enfants, Scolarisation, Insécurité, Déplacés internes, Lac-Tchad, Bagassola, Tchad

#### ABSTRACT

Les travaux antérieurs ont établi que les enfants des ménages déplacés à la suite des guerres, des conflits et des catastrophes naturelles ont moins de chance d'aller à l'école. En 2015, le Tchad a enregistré les premières attaques des groupes armés non étatiques dans la province du Lac. Ces attaques, qui s'installeront dans la durée, ont conduit de nombreux ménages à fuir des sous-préfectures frontalières avec le Nigeria vers les sous-préfectures plus intérieures. L'objectif de l'étude est de mesurer la fréquentation scolaire des enfants, avant et après, le départ des ménages des localités d'origine vers la sous-préfecture de Bagassola, d'identifier les raisons de la non fréquentation scolaire et les facteurs associés à la fréquentation scolaire des enfants déplacés. Les données de l'étude proviennent d'une enquête par questionnaire auprès des chefs de ménage et des entretiens individuels avec les responsables du système scolaire, en février 2024. Des analyses descriptives et multivariées ont été réalisées. Les résultats montrent que le niveau de fréquentation scolaire des enfants s'est amélioré après le déplacement. Dans les villages d'origine, 29,1% des enfants de 6 à 18 ans partaient à l'école. Dans les villages ou sites d'accueil, ils sont 37,5% à fréquenter l'école ; la proportion de garçons fréquentant l'école est le double de celle des filles (49,7% de garçons contre 24,9% de filles). La principale raison de l'amélioration de l'accès à l'école après le déplacement serait la disponibilité des écoles dans les sites ou villages d'installation, ou à proximité de ceux-ci. L'implication dans les activités économiques du ménage est la principale raison de la non fréquentation scolaire des enfants. D'après les résultats de l'analyse multivariée, les facteurs les plus déterminants de la fréquentation scolaire sont le sexe et l'âge de l'enfant, le niveau d'instruction et la principale occupation du chef de ménage. Il est nécessaire d'engager un peu tôt les réflexions sur le devenir scolaire de ces enfants déplacés quand il sera question de retourner dans les localités d'origine.

\*Corresponding author: *Miangotar Yode*

Copyright©2024, *Miangotar Yode*. This is an open access article distributed under the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

Citation: *Miangotar Yode*. 2024. "Scolarisation des enfants déplacés dans la sous-préfecture de Bagassola (province du Lac, Tchad) des suites d'insécurité." *International Journal of Current Research*, 16, (08), 29673-29680.

## INTRODUCTION

Les guerres, les conflits et les catastrophes naturelles sont un obstacle majeur à la réalisation de l'Éducation pour tous (EPT), énoncée à la Conférence mondiale de 1990 consacrée à cette problématique (Barry, Fiske et Unesco, 2000). Ces situations extrêmes affectent fortement le développement socio-économique et ont un impact négatif sur l'éducation (Collier, 2007 ; Bensalah et al., 2000). Dans les contextes de guerre, les structures éducatives sont souvent endommagées, détruites ou occupées par les belligérants. On assiste à la désertion des écoles par les enseignants et les élèves, qui craignent pour leur sécurité ou qui sont affectés par les conséquences de l'insécurité. Le dysfonctionnement du système s'installe dans la durée et il devient difficile d'assurer une éducation de qualité aux enfants qui parviennent encore à aller à l'école. La réponse éducative appropriée pour ces enfants doit intégrer le soutien économique aux familles rendues vulnérables et l'accompagnement psychosocial des enfants.

Les défis de l'éducation dans ces contextes d'urgence n'ont que récemment été au centre des préoccupations des pouvoirs publics et des acteurs humanitaires à la faveur de la multiplication des situations d'urgence et de leur complexité (Barry, Fiske et Unesco, 2000). Des accords récents entre les Etats membres des Nations unies, notamment le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM) et le Pacte mondial pour les réfugiés (PMR) de 2018 reconnaissent ces défis et la nécessité de poursuivre l'éducation des enfants affectés (UNICEF/IDMC, 2019).

A travers le monde, des millions de personnes affectées par l'insécurité ou les catastrophes naturelles sont obligées de trouver refuge dans d'autres localités du pays, ou hors de leurs pays. Selon l'UNHCR, 117,3 millions de personnes ont été déplacées à la fin de 2023 en raison de crises (UNHCR, 2024). On comptait alors 63,3 millions de déplacés à l'intérieur de leur pays, soit une augmentation de 10% par rapport à la fin de 2022. Ces dernières années, la plupart des personnes déplacées de force sont restées à l'intérieur des frontières de leur pays. Si pour les déplacés hors des frontières, les gouvernements des

pays d'accueil et les organisations humanitaires sont conscients de la nécessité de scolariser leurs enfants, et fournissent des efforts dans ce sens, la situation reste souvent critique pour les déplacés internes. Ces derniers se heurtent à l'absence ou à l'insuffisance des ressources éducatives pour leurs enfants (UNESCO, 2020; UNICEF/IDMC, 2019). Ni le Pacte mondial pour les migrations ni le Pacte mondial pour les réfugiés n'abordent explicitement les préoccupations des personnes déplacées à l'intérieur du pays, et encore moins l'éducation de leurs enfants. Pour la majorité des enfants déplacés, la scolarité est le plus souvent interrompue de quelques jours à plusieurs années (Cazabat et Yasukawa, 2021). Selon les auteurs, des taux de scolarisation plus faibles chez les enfants déplacés que chez leurs homologues non déplacés ont été constatés au Nigeria, en Somalie, au Sud-Soudan et au Soudan. A Jos, au Nigeria, la proportion des enfants fréquentant l'école a baissé après les déplacements provoqués par les attaques de Boko Haram et d'autres groupes armés non étatiques (IDMC, 2021a). Plusieurs raisons ont été avancées pour expliquer ce faible accès à l'école, mais pour la majorité des personnes déplacées, le coût associé à l'accès à l'école était la principale raison de la non fréquentation scolaire des enfants.

Rares sont les cas où le déplacement a un impact positif sur l'éducation des enfants (Cazabat et Yasukawa, 2021). C'est notamment le cas lorsque des personnes sont déplacées des zones rurales mal desservies vers des zones urbaines mieux équipées. Cela peut également être le cas des personnes déplacées et accueillies dans des camps bien équipés et dotés d'écoles. En Ethiopie, la proportion des enfants fréquentant l'école a fortement augmenté dans les familles arrivées dans la circonscription administrative de Gode woreda après la sécheresse ; cette hausse a aussi été observée au sein des populations hôtes (IDMC, 2021b). On a révélé que 91 % des personnes déplacées ont déclaré que leurs enfants allaient à l'école dans leur région d'accueil, contre 69 % avant leur déplacement. Ce résultat serait attribuable à l'absence de barrière linguistique entre les personnes déplacées et celles du milieu d'accueil, à la gratuité de l'école publique, à la facilité des procédures administratives pour l'inscription des enfants déplacés en pleine année scolaire, et à l'augmentation du nombre d'écoles et d'enseignants formés avec l'arrivée des personnes déplacées. Même si les enfants déplacés sont inscrits à l'école, leur assiduité dans les salles de classe reste un défi, en raison de l'éloignement des établissements scolaires, de l'absence de vêtements propres, d'uniformes et de fournitures scolaires, de la faim et de l'impact psychosocial du déplacement.

Le manque de capacités et de ressources, l'insécurité persistante, les tensions sociales et la discrimination sont autant d'obstacles à l'éducation dans de nombreuses situations de déplacement (UNICEF/IDMC, 2019). Les déplacements internes mettent souvent à rude épreuve les infrastructures éducatives des zones d'accueil déjà inadaptées, et disposant généralement de très peu d'enseignants qualifiés (UNHCR, 2016). Selon Cazabat et Yasukawa (2021), le coût financier est un des obstacles les plus courants à l'éducation des enfants déplacés, étant donné que le déplacement tend à réduire les ressources financières des ménages. Même lorsque l'enseignement public est gratuit, les parents déplacés peuvent ne pas être en mesure d'assumer d'autres coûts, tels que le transport, les uniformes ou les fournitures scolaires. En Côte d'Ivoire, il a été observé que les principales raisons évoquées

par les déplacés qui ne fréquentent plus l'école sont le manque de moyens financiers, mais aussi le fait de n'avoir jamais été à l'école (MSVG/ENSEA/UNFPA, 2007). Quand les frais de scolarité des enfants déplacés scolarisés sont pris en charge par leurs parents biologiques, les familles les plus vulnérables retirent les enfants du système scolaire (UNESCO, 2020). En 2015, le Tchad a enregistré les premières attaques des groupes armés non étatiques dans la province du Lac (Projet RESILAC, 2020). Ces attaques se sont étendues dans plusieurs localités de la province créant ainsi une situation généralisée d'insécurité le long de la frontière avec le Nigeria ; ce qui a obligé des milliers de familles à fuir vers l'intérieur de la province. Le département de Kaya, situé à l'Est de la province, a accueilli une grande partie de ces déplacés sur des sites érigés temporairement ou dans des localités. En 2023, l'afflux des déplacés continue dans ce département, en provenance des départements de la province du Lac situés à la frontière avec le Nigeria. Selon l'OIM, en novembre 2023, 2467 ménages ont été affectés par des déplacements dans la province pour cause des attaques armées, mais aussi de prévention des attaques et des enlèvements (OIM, 2023). La sous-préfecture de Bagassola en a accueilli 27% (Carte 1). Il s'agit de l'une des sous-préfectures du département de Kaya, qui n'abrite pas de « zones rouges » où interviennent directement les groupes armés (Projet RESILAC, 2020).

Avant 2015, la particularité de la province du Lac était la faible disponibilité des services sociaux de base, comparée aux autres provinces du Tchad. Dans le domaine de l'éducation, la faiblesse de l'offre se traduit par un faible niveau des indicateurs de scolarisation. Après 2015, l'offre de l'éducation s'est progressivement améliorée dans la province pour dépasser le niveau national. Selon les statistiques fournies dans les annuaires de statistique scolaire, le taux brut d'admission au Cours Préparatoire (CP) 1 est passé de 72% en 2008 (République du Tchad, 2010) à 90,7% en 2015 (République du Tchad, 2016), avant d'augmenter fortement et d'atteindre 165,7% en 2019 (République du Tchad, 2020). Au niveau national, ce taux a baissé dans le temps, passant de 127% en 2008 à 115,8% en 2019. S'agissant du taux brut de scolarisation du primaire dans le Lac, il est passé de 38,4% en 2008 (République du Tchad, 2010) à 47,5% en 2015 (République du Tchad, 2016), avant d'augmenter et d'atteindre 96,9% en 2020 (République du Tchad, 2021). Au niveau national, le taux a évolué vers la baisse, passant de 98,2% en 2008 à 91,2% en 2020.

Les études du centre pour le suivi du déplacement interne (IDMC) de 2021 ont montré une influence variable des déplacements sur la fréquentation scolaire des enfants, tantôt positive tantôt négative (IDMC, 2021a, 2021b et 2021c). Dans certains cas, les taux de scolarisation sont plus élevés pour les personnes déplacées dans leur région d'accueil, comparés aux taux dans la région d'origine (IDMC, 2021b). Dans d'autres, des taux de scolarisation plus faibles pour les personnes déplacées ont été relevés (IDMC, 2021a et 2021c). Dans tous les cas, les personnes les plus vulnérables, comme les filles ou les enfants issus de familles à faibles revenus, peuvent se retrouver exclues du système éducatif dans le milieu d'accueil. Dans la province du Lac, l'analyse des statistiques existantes montre une tendance à l'amélioration de l'offre éducative et des indicateurs de la scolarisation depuis le début de la crise sécuritaire en 2015. Cette même tendance s'observerait dans le département de Kaya et la sous-préfecture de Bagassola. Sur la

base de ces constats, on s'attend à un accès plus important à l'école des enfants déplacés dans cette sous-préfecture en raison, d'une part, de la meilleure disponibilité de l'offre éducative dans la province, et, d'autre part, de la forte mobilisation du gouvernement et des partenaires au développement pour offrir une assistance scolaire aux enfants déplacés. Ainsi, l'objectif de l'étude est de mesurer la fréquentation scolaire des enfants, avant et après, le départ des ménages des localités d'origine, d'identifier les raisons de la non fréquentation scolaire et les facteurs associés à la fréquentation scolaire des enfants déplacés. La présente étude est l'une des rares à s'intéresser à la situation scolaire des enfants déplacés par les guerres et les conflits à l'intérieur des frontières nationales.

## METHODOLOGIE

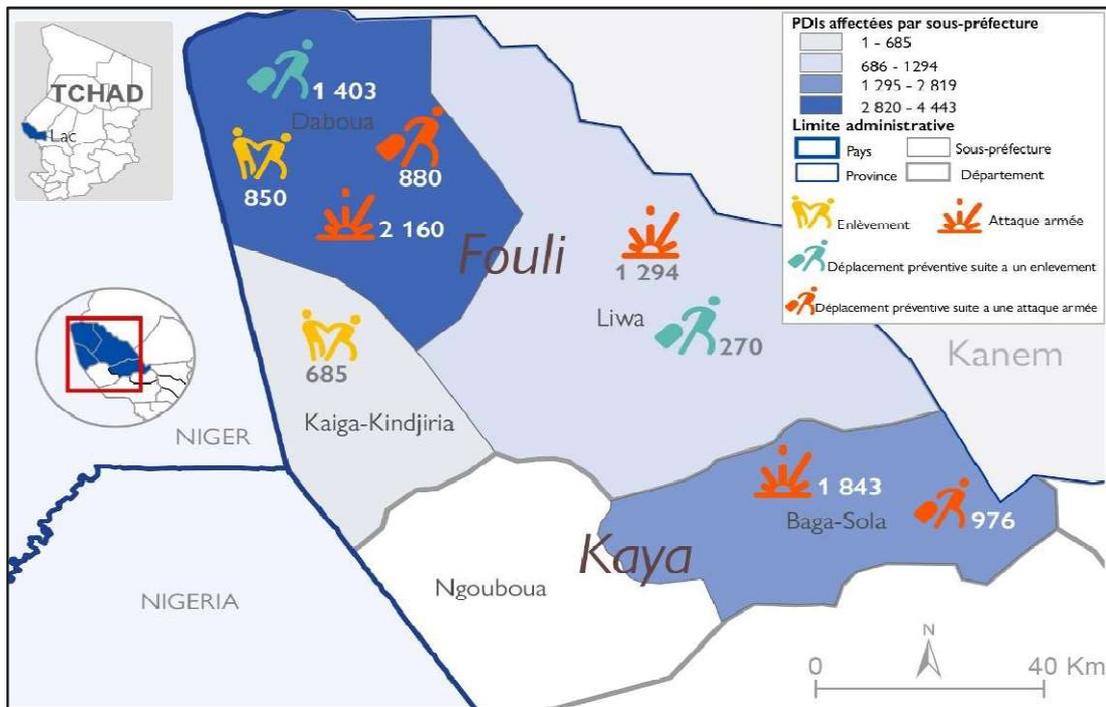
L'étude porte sur Bagassola, une des deux sous-préfectures du département de Kaya, dans la province du Lac. Les groupes humains les plus nombreux et les plus anciens dans la sous-préfecture sont les Kanembou, les Boudouma et les Kotoko. Les autres groupes sont les Arabes, les Boulala, les Haoussa, les Sara, les Kanouri, les Ouaddai, les Hadjarai et les Peuls sédentarisés. Selon les résultats du dernier recensement général de la population et de l'habitat, la population de la sous-préfecture était de 38 884 habitants en 2009. Il est difficile d'estimer la population actuelle de la sous-préfecture en raison de l'accueil successif des déplacés depuis le début de la crise sécuritaire en 2015. Les données de l'étude proviennent d'une enquête réalisée auprès d'un échantillon de ménages déplacés dans la sous-préfecture de Bagassola, en provenance des autres sous-préfectures de la province du Lac. Un échantillonnage aléatoire stratifié à deux niveaux a été utilisé. Au premier niveau, 10 sites ou villages d'installation des déplacés ont été tirés dans une liste de 30 sites ou villages issue de la base de données du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) (fichier Excel DTM, Mai 2023). Il s'agissait d'un tirage proportionnel à la taille des sites ou villages. Dans chaque site ou village sélectionné, la liste des ménages a été constituée avec l'appui des chefs de village ou de site. Par la suite, 26 ménages ont été sélectionnés par tirage systématique dans les villages ou sites de Kafila, Kousseri 2, Koulkimé 1, Dar Nahim 3, Tagal Village, Koulkimé 3, Broumbiga, Kalarom, Tchingam 3 et Baboul 3. Au total, 260 ménages ayant quitté leurs localités d'origine entre 2021 et septembre 2023 ont été enquêtés.

Un questionnaire d'enquête prétesté a été adressé au chef de ménage. Le consentement libre et éclairé est sollicité avant le début de l'administration du questionnaire. Par la suite, le chef de ménage était libre de ne pas répondre à certaines questions ou d'arrêter sa participation à l'enquête. Pour les questions ciblant les membres du ménage, il pouvait répondre avec l'aide des intéressés. La mise en œuvre de l'enquête s'est faite conformément aux dispositions relatives à la confidentialité de la Loi statistique (Loi No. 26/PR/2019 portant Organisation et réglementation des activités statistiques au Tchad). Le questionnaire a été élaboré sur la base du questionnaire d'enquête socioéconomique de l'IDMC auprès des ménages déplacés et de celui de l'enquête par grappe à indicateurs multiples (MICS). Il a été monté sur l'application KoboCollect. Une équipe de 4 agents enquêteurs recrutés et formés à Bagassola et d'un superviseur a collecté les données au moyen des téléphones androides en février 2024. La base de données a été téléchargée au format SPSS. Elle a permis de

constituer le fichier d'analyse, qui comporte des personnes de 6 à 18 ans dépendantes du chef de ménage, mais qui avaient au moins 6 ans avant le départ de la localité d'origine, soit 597 personnes. Des analyses descriptives et multivariées ont été réalisées. Les premières ont servi à évaluer le niveau de la fréquentation scolaire. Les secondes ont été conduites au moyen de la régression logistique, et ont permis d'identifier les facteurs associés à la fréquentation scolaire avant et après le déplacement. Un guide d'entretien individuel semi-structuré a été conçu pour recueillir des données sur la disponibilité de l'offre en éducation, les conditions de fonctionnement de l'école, les conditions de travail des enseignants, la provenance des élèves et les défis d'intégration scolaire des enfants déplacés. Le guide a été adressé à 12 responsables du système scolaire. Ces données qualitatives ont été traitées manuellement, et analysées suivant la méthode de contenu. Les résultats ont servi d'éléments d'analyse et de triangulation des résultats quantitatifs.

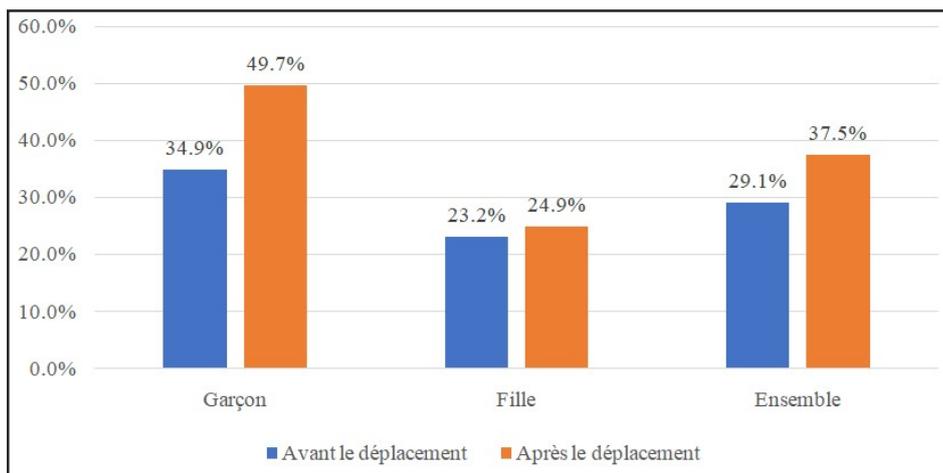
## RESULTATS

**NIVEAU DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE AVANT ET APRES LE DEPLACEMENT:** Des questions ont été adressées au chef de ménage pour saisir la fréquentation scolaire de chaque enfant présent dans le ménage, dans le village d'origine et au lieu d'accueil. Les résultats présentés dans le graphique 1 montrent que le niveau de fréquentation scolaire des enfants s'est amélioré après le déplacement. Dans les villages d'origine, 29,1% des enfants de 6 à 18 ans partaient à l'école. Les garçons présentaient un taux de fréquentation scolaire plus important que les filles (34,9% contre 23,2%). Dans les villages ou sites d'accueil, ce sont 37,5% des enfants déplacés de 6 à 18 ans qui fréquentent l'école, soit une augmentation de 8,4 points de pourcentage par rapport à la situation dans le village d'origine. Le désavantage des filles dans la fréquentation scolaire s'est amplifié après le déplacement. La proportion de garçons fréquentant l'école est le double de celle des filles (49,7% de garçons contre 24,9% de filles). Ainsi, l'amélioration de la fréquentation scolaire après le déplacement est surtout influencée par la situation des garçons. Les données des entretiens qualitatifs fournissent quelques éléments d'explication à la meilleure situation scolaire des enfants déplacés. Selon les responsables du système éducatif, la province du Lac a enregistré une nette amélioration de l'offre et de la demande éducative depuis 2015. En réponse à la crise sécuritaire, le gouvernement et ses partenaires au développement ont massivement investi dans la création d'écoles et la construction de salles dans les sous-préfectures les moins exposées aux attaques des groupes armés. Des enseignants ont été affectés dans ces écoles, même si le nombre est souvent très limité ; en général, un seul enseignant qualifié est envoyé par le gouvernement pour tout le cycle primaire. La communauté s'organise, avec l'appui des acteurs humanitaires, pour recruter localement des enseignants supplémentaires, souvent non qualifiés. Malheureusement, les appuis des acteurs humanitaires sont limités dans le temps, et les écoles ne parviennent pas à compenser l'absence de leurs appuis. S'agissant de la demande éducative, elle a été stimulée à travers plusieurs stratégies, et particulièrement l'intensification de la sensibilisation par les autorités et la mise en place de cantines scolaires. L'amélioration de la fréquentation scolaire des enfants déplacés est surtout la résultante d'un contexte socioculturel plus favorable. Dans la province du Lac, les langues les plus parlées localement sont le Boudouma, le Kanouri et le Kanembou.



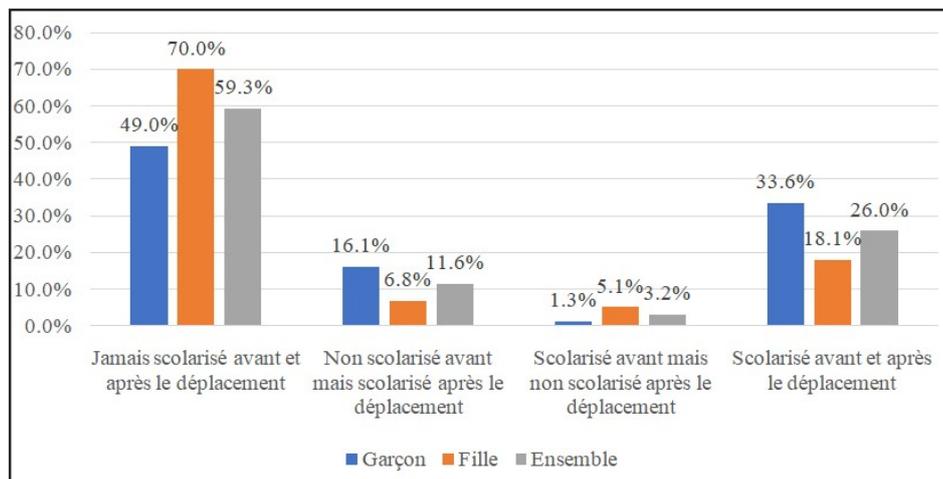
Source: Organisation Internationale pour les Migrations [Tchad, ETT 181, Décembre 2023], Matrice de Suivi des déplacements DTM)

**Carte 1. Types de déplacements des ménages observés dans la province du Lac en novembre 2023**



Source: Enquête de terrain, 2024

**Graphique 1. Proportion des enfants ayant fréquenté l'école avant et après le déplacement**



Source: Enquête de terrain, 2024

**Graphique 2. Situation de l'accès à l'école sur les deux périodes (avant et après le déplacement)**

**Tableau 1. Répartition (%) des enfants suivant les raisons de la non fréquentation scolaire avant et après le déplacement du village d'origine**

Raisons de la non fréquentation scolaire	Avant le déplacement			Après le déplacement		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Implication dans les activités économiques du ménage (agriculture, élevage, pêche, artisanat, commerce, etc.)	65,4	62,4	63,5	94,8	85,5	88,9
Manque d'école dans la localité	29,0	27,9	28,3	1,0	12,1	8,0
Eloignement de l'école	0,0	4,1	2,6	0,0	0,0	0,0
N'aime pas aller à l'école	0,0	0,0	0,0	1,0	1,2	1,1
Autres	5,6	5,6	5,6	3,2	1,2	2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: Enquête de terrain, 2024

**Tableau 2. Odds ratio de régression logistique prédisant la probabilité de fréquentation scolaire par les enfants déplacés dans la sous-préfecture de Bagassola**

Caractéristiques de l'enfant et du ménage	Fréquentation scolaire avant le déplacement			Fréquentation scolaire après le déplacement			Fréquentation scolaire avant et après le déplacement		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
<b>Sexe de l'enfant</b>									
Masculin (Référence)	---	---	1,000	---	---	1,000	---	---	1,000
Féminin	---	---	0,664**	---	---	0,355***	---	---	0,486***
<b>Age de l'enfant</b>									
6-11 ans (Référence)	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
12-18 ans	0,294***	0,188***	0,258***	0,385***	0,228***	0,312***	0,282***	0,177***	0,245***
<b>Niveau de scolarisation du chef de ménage</b>									
Ecole coranique (Référence)	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
Sans scolarisation	0,454**	0,488*	0,487***	0,248***	0,231***	0,252***	0,459**	0,416*	0,460***
Primaire ou secondaire	0,373	0,334	0,359**	0,190***	0,302*	0,255***	0,434	0,154*	0,339**
<b>Principale occupation du chef de ménage</b>									
Pêche (Référence)	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
Elevage	1,923	2,495	2,016***	1,876	1,492	1,641	1,889	1,830	1,835
Agriculture	0,436**	3,046***	1,005	0,830	3,193***	1,446	0,434**	2,611**	0,894
Artisanat	0,168***	0,763	0,316***	0,354**	1,699	0,633	0,164***	0,893	0,315***
Commerce	0,988	1,297	1,079	1,319	6,027***	2,276*	0,715	2,224	1,033
<b>Sous-préfecture de provenance</b>									
Kaiga-Kindjiria (Référence)	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
Ngouboua	0,467*	0,766	0,587*	0,699	1,429	0,963	0,409**	0,822	0,528**
Kangalom	0,789	0,802	0,817	1,187	0,713	1,016	0,713	0,482	0,654
<b>Année de départ de la localité d'origine</b>									
2021 (Référence)	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
2022	2,503*	0,847	1,614	0,962	1,726	1,324	2,626**	1,476	2,172**
2023	2,832**	1,087	1,827*	1,322	2,052	1,608	3,394**	1,935	2,572**
Constance	1,550	0,871	1,440	4,571***	0,524	2,865***	1,447	0,490	1,300
Effectif	304	293	597	304	293	597	304	293	597

Etant donné que les déplacements se font à l'intérieur de la province, il n'existe pas de barrière linguiste à l'intégration des déplacés. C'est aussi le cas dans les écoles où les enfants déplacés ont été bien intégrés, et bénéficient de l'attention du personnel enseignant soucieux d'aider à relever leur niveau par rapport aux élèves autochtones. Un inspecteur de l'enseignement du primaire rapporte:

« Il n'y pas des difficultés à l'intégration des enfants déplacés dans nos différentes écoles. Il n'existe pas des différences entre les enfants issus des familles déplacées et les enfants des familles autochtones. Néanmoins, ces élèves ont tendance à ne pas travailler comme il le faut. Nous avons mis en place des stratégies nécessaires pour qu'ils se sentent à l'aise. »

En considérant la situation globale de l'accès à l'école sur les deux périodes, il apparaît que plus de la moitié des enfants (59,3%) ne va pas à l'école, et ce depuis la localité d'origine (Graphique 2). Les filles détiennent la plus forte proportion de personnes n'allant pas à l'école (70%), comparées aux garçons (49%).

Un peu plus du quart des enfants (26%) a toujours été scolarisé, que ce soit avant ou après le déplacement (33,6% pour les garçons et 18,1% pour les filles). Plus du dixième (11,6%) a été dans une salle de classe pour la première fois à la faveur du déplacement (16,1% pour les garçons et 6,8% pour les filles), alors que seuls 3,2% étaient dans la situation inverse. Ce dernier groupe ne va plus à l'école après le départ de la localité d'origine (1,3% pour les garçons et 5,1% pour les filles). Le déplacement a été ainsi un facteur favorisant l'accès à l'école d'un nombre important d'enfants, surtout chez les garçons.

#### RAISONS DE LA NON FREQUENTATION SCOLAIRE

La principale raison de l'amélioration de l'accès à l'école après le déplacement serait la disponibilité des écoles dans les sites ou villages d'installation, ou à proximité de ceux-ci. Les résultats présentés dans le tableau 1 confirment bien que le manque d'école est peu évoqué pour justifier la non fréquentation scolaire après le déplacement. Parmi les enfants ne fréquentant pas l'école avant le déplacement, 28,3%

justifiaient leur situation par le manque d'école. Cette proportion n'est que de 8% après le déplacement. Avant et après le déplacement, c'est l'implication dans les activités économiques du ménage qui est la principale raison de la non fréquentation scolaire des enfants. Les entretiens conduits auprès des responsables d'écoles ont révélé que de nombreux parents encouragent les enfants à s'impliquer dans les activités économiques plutôt qu'à aller à l'école. Les enfants justifiant leur non accès à l'école par cette raison sont proportionnellement plus nombreux après le déplacement qu'avant le déplacement (88,9% contre 63,5%).

#### **FACTEURS ASSOCIÉS À LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE AVANT ET APRÈS LE DÉPLACEMENT:**

Le tableau 2 présente les résultats prédisant la probabilité de fréquenter l'école par les enfants déplacés. Trois variables dépendantes ont été utilisées : la fréquentation scolaire avant le déplacement, la fréquentation scolaire après le déplacement, et l'accès à l'école avant et après le déplacement. Pour chaque variable dépendante, trois modèles ont été proposés, dont deux suivant le sexe et un modèle pour l'ensemble. Les variables indépendantes sont le sexe (pour le modèle d'ensemble) et l'âge de l'enfant, le niveau de scolarisation et la principale occupation du chef de ménage, la sous-préfecture de provenance et l'année de départ de la localité d'origine. Les résultats montrent que toutes les variables indépendantes sont associées aux trois variables dépendantes, avec des variations suivant le sexe des enfants. Trois résultats sont particulièrement marquants. Premièrement, les filles sont moins enclines à fréquenter que les garçons, avant et après le déplacement. Les odds ratio associés au sexe féminin sont inférieurs à 1 dans tous les modèles. Deuxièmement, les enfants âgés de 12-18 ans ont moins de chance d'aller à l'école, dans tous les modèles, que ceux âgés de 6 à 11 ans. Les odds ratio associés aux enfants de 12-18 ans sont inférieurs à 1 dans tous les modèles. Au Tchad, les âges de 6 à 11 ans correspondent théoriquement au cycle primaire, et ceux de 12 à 18 ans au cycle moyen. Enfin, comparés aux enfants dont les parents ont seulement été à l'école coranique, les autres enfants sont moins portés à fréquenter, dans presque tous les modèles. Ces trois résultats traduiraient l'existence des facteurs favorables à la fréquentation scolaire des garçons, des enfants âgés de 6-11 ans et de ceux dont les parents ont été à l'école coranique.

Les résultats portant sur la principale occupation du chef de ménage montrent des tendances variables, suivant les modèles. Ainsi, les enfants résidant dans les ménages dirigés par des éleveurs sont plus susceptibles de fréquenter l'école avant le départ de la localité d'origine, dans le modèle d'ensemble, comparés aux enfants des ménages de pêcheurs. La pratique de l'agriculture par le chef de ménage a une influence sur la fréquentation scolaire, qui diffère suivant le sexe des enfants. Dans les modèles des garçons, être dans le ménage d'un agriculteur réduit les chances de fréquenter l'école par rapport aux enfants résidant dans les ménages de pêcheurs. C'est l'inverse qui s'observe chez les filles, et ce dans tous les modèles. Pratiquer l'artisanat par le chef de ménage est associé à la réduction de chance d'aller à l'école chez les garçons, dans tous les modèles. Le même résultat s'observe pour l'ensemble des enfants, dans les modèles portant sur la fréquentation scolaire avant le déplacement et la fréquentation scolaire avant et après le déplacement. Enfin, dans les ménages dirigés par les commerçants, les enfants sont plus portés à fréquenter l'école après le déplacement, dans les modèles des filles et de

l'ensemble des enfants. En considérant la sous-préfecture de provenance des déplacés, les enfants venus de la sous-préfecture de Ngouboua ont moins de chance d'aller à l'école que ceux en provenance de Kaiga-Kindjiria, et ce dans tous les modèles des garçons et dans le modèle de l'ensemble traitant de la fréquentation scolaire avant et après le déplacement. L'année d'installation dans la sous-préfecture de Bagassola est associée à la fréquentation scolaire avant le déplacement et la fréquentation scolaire avant et après le déplacement, pour les modèles des garçons et de l'ensemble des enfants. Les enfants dont les ménages sont installés en 2022 ou 2023 sont plus portés à fréquenter l'école, que ceux dont les ménages sont arrivés en 2021.

## **DISCUSSION**

Les résultats produits au moyen des données collectées sur le terrain montrent que les enfants des ménages déplacés sont proportionnellement plus nombreux à fréquenter l'école dans la sous-préfecture de Bagassola que dans les sous-préfectures d'origine. Dans les deux contextes, les garçons présentaient un taux de fréquentation scolaire plus important que les filles.

Après le déplacement, les enfants ont continué à aller à l'école, même certains qui n'y allaient pas par le passé. Ce résultat est conforme à ceux obtenus dans l'étude réalisée par IDMC en 2021 dans le Gode woreda en Éthiopie, où les enfants des familles déplacées à cause de la sécheresse et accueillies à Liaanmo ont présenté des taux plus élevés de fréquentation scolaire (91%) qu'avant leur déplacement (69%). Selon Cazabat et Yasukawa (2021), il est plus courant que les déplacements des ménages suite aux guerres, aux conflits et aux catastrophes naturelles affectent négativement la scolarisation des enfants. Les cas d'impact positif, comme dans la sous-préfecture de Bagassola, se produiraient lorsque les déplacements se font des zones mal desservies par les infrastructures éducatives vers des zones ou des camps bien équipés. Dans la province du Lac, les déplacements se sont faits principalement des localités situées dans des îles des sous-préfectures de Kaiga-Kindjiria, Ngouboua et Kangelom vers la sous-préfecture de Bagassola. Dans les zones insulaires du Lac Tchad, les difficiles conditions d'accès et de vie auraient découragé les pouvoirs publics à y réaliser des investissements socioéducatifs, malgré leurs potentiels en production agricole et leurs richesses halieutiques. De nombreux grands villages ne disposaient pas d'écoles et de centres de santé. Cette faible attention des pouvoirs publics aurait d'ailleurs contribué à rendre les populations plus vulnérables et facilement mobilisables par les groupes armés (Magrin et Raimond, 2018). Dans la sous-préfecture de Bagassola, l'offre éducative existait même si elle n'était pas suffisante pour la population autochtone. À la faveur de l'arrivée des déplacés, cette offre a été renforcée grâce aux apports du gouvernement et des partenaires au développement (UNESCO, 2020). On a assisté à la construction de nouvelles écoles dans les villages et les sites des déplacés, au renforcement des écoles existantes en salles de classes, à la dotation en fournitures et matériels didactiques, à l'incitation de la demande éducative par la création des cantines scolaires et l'appui de tout genre aux élèves filles. La présence continue des partenaires sur le terrain garantissait un fonctionnement régulier des établissements, grâce aussi aux motivations offertes au personnel enseignant. Dans ce contexte

humanitaire, l'accès à l'école est gratuit, et aucune procédure particulière d'accès n'est exigée.

Les enfants déplacés se sont retrouvés dans un contexte où l'offre éducative était disponible, régulière et de qualité. Selon les résultats de l'étude, la principale raison de la non fréquentation scolaire, avant et après le déplacement, est l'implication des enfants dans les activités économiques du ménage (agriculture, élevage, pêche, artisanat, commerce, etc.), et davantage après le déplacement que dans les localités d'origine. Les travaux antérieurs ont relevé que la préoccupation principale des ménages déplacés est la recherche de moyens de subsistance (IDMC, 2021a). L'analyse multivariée a permis d'identifier quelques facteurs associés à la fréquentation scolaire des enfants déplacés. Les plus déterminants sont le sexe et l'âge de l'enfant, le niveau d'instruction et la principale occupation du chef de ménage. Les filles ont moins de chance de fréquenter que les garçons, avant et après le déplacement. La défaveur des filles dans la scolarisation s'observe en réalité dans tous les cycles de l'éducation nationale (Djimouko et Gillot, 2024). Il en est de même pour les enfants âgés de 12 à 18 ans, comparés à ceux âgés de 6 à 11 ans. Ce résultat serait à relier à la faible disponibilité des offres éducatives pour les enfants de 12-18 ans, en particulier les cycles moyen et secondaire comparés au cycle primaire. Dans ces contextes d'urgences, l'appui des acteurs humanitaires pour améliorer les infrastructures éducatives vise principalement l'école primaire (Shields et Paulson, 2014). Le résultat pourrait aussi s'expliquer par une plus forte implication des enfants de ces âges dans les activités économiques du ménage. La relation entre la principale occupation du chef de ménage et la fréquentation scolaire est variable suivant les modèles.

## CONCLUSION

Dans la sous-préfecture de Bagassola, les efforts du gouvernement et des partenaires ont permis de rendre disponible l'offre éducative sur les sites ou dans les villages environnants pour les enfants déplacés, surtout dans le cycle primaire. Ce qui a permis aux enfants déplacés de fréquenter l'école, et de le faire mieux que dans les localités d'origine. La situation actuelle de la fréquentation scolaire ne saurait occulter la réflexion sur le réel devenir scolaire à long terme de ces enfants des familles déplacées. Les investissements réalisés dans le secteur de la scolarisation dans la province du Lac depuis 2015 n'ont été possibles que dans les zones à moindre risque sécuritaire pour les acteurs humanitaires. Ce qui exclut les localités situées dans les zones insulaires le long de la frontière avec le Nigeria, qui sont les localités d'origine de ces familles déplacées et établies dans la sous-préfecture de Bagassola. En cas d'un retour dans les localités d'origine, qu'est ce qui pourrait être fait pour la poursuite scolaire dès lors que même le peu d'infrastructures qui existaient a probablement été détruit ou endommagé ? Dans les sites ou les villages d'accueil des déplacés, quelle est l'alternative à proposer pour les personnes ayant achevé le cycle primaire et qui doivent s'inscrire au secondaire, quand l'offre éducative disponible et de qualité dans ces sites ou villages relève essentiellement du cycle primaire ?

## REMERCIEMENTS

La recherche a été conduite avec l'appui financier du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac (PROLAC)

au Tchad, dans le cadre du renforcement des capacités nationales pour encourager le dialogue régional.

## GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS

- CP1:** Cours Préparatoire Première année  
**DTM:** Matrice de Suivi des déplacements  
**ENSEA:** École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée  
**EPT:** Éducation Pour Tous  
**ETT:** Emergency Tracking Tool  
**IDMC:** Internal Displacement Monitoring Centre  
**MICS:** Enquête par grappe à indicateurs multiples  
**MSVG:** Ministère de la Solidarité et des Victimes de Guerre  
**OCHA:** Bureau de la coordination des affaires humanitaires  
**ONG:** Organisation Non Gouvernementale  
**PMM:** Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières  
**PMR:** Pacte Mondial pour les Réfugiés  
**RESILAC:** Redressement Economique et Social Inclusif du Lac Tchad  
**SPSS:** Statistical Package for the Social Sciences  
**TBA:** Taux Brut d'Admission  
**UNESCO:** Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture  
**UNFPA:** Fonds des Nations unies pour la population,  
**UNHCR:** Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés  
**UNICEF:** Fonds des Nations unies pour l'enfance

## REFERENCES

- Barry, UP., Fiske, EB. and UNESCO. Forum mondial sur l'éducation : Dakar, Sénégal du 26 au 28 avril 2000 : Rapport final. UNESCO, 2000. 84 pages
- Bensalah, K., Sinclair, M., Nacer, FH., Comisso, A., et Bokhari, S. Éduquer dans les situations d'urgence et de crise : un défi pour ce siècle. UNESCO, Paris, 2000. 56 pages
- Cazabat, C. et Yasukawa, L. Informing better access to education for IDPs, IDMC, 2021. 49 pages
- Collier, P. The bottom billion: why the poorest countries are failing and what can be done about it. Oxford University Press, New York, 2007. 205 p.
- Djimouko, S., Gillot, G. (dir.). Les femmes dans l'Enseignement supérieur et la Recherche au Tchad. Marseille, IRD Éditions, coll. Expertise collective, bilingue français-arabe. 2024
- IDMC. Impacts of displacement. Displaced by violence, Jos, Nigeria. Geneva, 2021a. 31 pages
- IDMC. The impacts of internal. Drought displacement in Gode Woreda, Ethiopia, Geneva, 2021b. 31 pages
- IDMC. Impacts of displacement. Flood displacement in Beledweyne, Somalia. Geneva, 2021c. 29 pages
- Magrin, G., et Raimond, C. 2018. La région du lac Tchad face à la crise Boko Haram : interdépendances et vulnérabilités d'une charnière sahélienne. Bulletin de l'association de géographes français [Online], 95, 2
- MSVG/ENSEA/UNFPA. Enquête PDI-FAC 2005. « Conditions de vie des personnes déplacées et des familles d'accueil en zone gouvernementale : Résultats de l'enquête ». UNFPA/MSVG, Abidjan, 2007. 178 pages
- OIM. Matrice de Suivi des déplacements DTM [Tchad, ETT181, Décembre 2023]. N'Djaména, 2023. 2 pages

Projet RESILAC. Étude régionale de recherche : Impacts contrastés de la crise sécuritaire sur les situations foncières dans la région du lac Tchad. Rapport d'étude. Ouagadougou, 2020. 210 pages

République du Tchad. Annuaire statistique de l'éducation. Année scolaire 2020/2021, N'Djaména, 2021. 252 pages

République du Tchad. Annuaire statistique de l'éducation. Année scolaire 2019/2020, N'Djaména, 2020. 266 pages

République du Tchad. Annuaire statistique de l'éducation. Année scolaire 2015/2016, N'Djaména, 2016. 256 pages

République du Tchad. Annuaire statistique de l'éducation. Année scolaire 2008/2009, N'Djaména, 2010. 106 pages

Shields, R. and Paulson, J. 2014. 'Development in reverse'? A longitudinal analysis of armed conflict, fragility and school enrolment. *Comparative Education*, 51, 2 : 212-230.

UNESCO. Document commissionné pour le Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020, Inclusion et éducation, 2020

UNESCO. Global Education Monitoring Report 2019: Migration, Displacement and Education – Building Bridges, not Walls. Paris, UNESCO, 2018

UNHCR. Global trends. Forced displacement in 2023. Copenhagen, 2024. 47 pages

UNHCR. 2016. No More Excuses: Provide Education for all Forcibly Displaced People. Policy Paper, 26. 6 pages

UNICEF/IDMC. Equitable access to quality education for internally displaced children, 2019. 11 pages

\*\*\*\*\*